



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Instruments de musique

Question écrite n° 37270

Texte de la question

M Michel Ghysel appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur l'inquiétude des musiciens professionnels jouant du basson. En effet, il existe deux types de bassons, le basson allemand et le basson de facture française. Les bassonistes français sont en général initiés sur des instruments français. Or de récents concours de recrutement de bassonistes, notamment pour les opéras de Nice et de Lyon, étaient réservés aux joueurs de basson allemand, aux dépens du basson français. L'administration du futur opéra de la Bastille a annoncé son intention de n'utiliser que des bassons allemands, alors que les bassonistes actuellement en poste utilisent le basson français. Si cette tendance se poursuit, c'est un pan entier de la lutherie française qui disparaîtrait au profit d'instruments d'importation. Il lui demande donc quelles sont les mesures envisagées pour sauvegarder cet élément de notre patrimoine national.

Données clés

Auteur : [M. Ghysel Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37270

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 850